

Dalles podotactiles intérieur et extérieur bi-couleur - NOVAP - 6102



Référence (SKU) : CFG93785

Réf. fournisseur : 6102

DESCRIPTION

Les dalles podotactiles sont destinées aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou aveugles. Elles favorisent leur sécurité, leur accessibilité et leur mobilité en avertissant des dangers qu'elles peuvent rencontrer sur leur parcours. Les dalles podotactiles rouge/blanc sont conçues en polyuréthane de haute qualité, leur surface est en relief et les couleurs sont contrastées. Leur implantation doit être réalisée à des endroits stratégiques : intersections, escaliers et passages piétons.

Pour assurer la sécurité et l'accessibilité des piétons, Novap met à votre disposition des dalles podotactiles : - Les bandes podotactiles bi-couleurs sont à installer sur les bordures des quais de transports en commun et des traversées de chaussée, sur les trottoirs face aux passages piétons, et avant une descente d'escaliers de trois marches ou plus. L'implantation du dispositif doit respecter la norme d'accessibilité NF P98-351. - Les dimensions sont conformes à la norme : 458 x 420 x 7,5 mm. Les dômes sont en relief avec un diamètre de 25 mm et une hauteur de 5 mm. Les bandes de couleurs sont inclinées à 45 degrés. - Le polyuréthane est une matière qui s'adapte aisément à un environnement intérieur, mais également extérieur, elle est stable et résistante aux UV. Elle ne perd pas ses performances dans le temps et est insensible à l'humidité. Les dalles podotactiles Novap possèdent un témoin d'usure. - Les dalles sont à coller ou à adhérer : il est recommandé d'utiliser de la colle polyuréthane en extérieur et de l'adhésif double face en intérieur. Novap vous propose un kit de pose complet pour la pose de vos dalles podotactiles. Avec 3,5 kg de colle polyuréthane, il est théoriquement possible de coller 6 bandes d'éveil à la vigilance.

Comment choisir et poser vos bandes podotactiles selon la norme NF P98-351 ? - La norme d'accessibilité NF P98-351 recommande aux établissements recevant du public la mise en place des dalles podotactiles à 50 cm avant un obstacle à la circulation.

VARIANTES

Réf.	Nom
VPA40268	Dalle podotactile intérieur et extérieur bi-couleur Rouge/Blanc - 458 x 420 x 7,5 mm - NOVAP - 6102007
VPA40269	Dalle podotactile intérieur et extérieur bi-couleur Noir/Blanc - 458 x 420 x 7,5 mm - NOVAP - 6102076
VPA40270	Dalle podotactile intérieur et extérieur bi-couleur Jaune/Blanc - 458 x 420 x 7,5 mm - NOVAP - 6102106